

**GRAND PRIX JEUNES**  
**GOLF DU DOMAINE DE MANVILLE**  
**10 et 11 octobre 2020**

**REGLEMENT**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

Le champ sera limité à 90 joueur(se)s

**Quotas par catégories : U12F : 15 / U12G : 24 / BF : 12 / BG : 21 / MF : 3 / MG : 6**  
+ 9WC

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

**La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.**

*Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.*

**FORME DE JEU**

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible.

Départ du 1<sup>er</sup> jour dans l'ordre croissant des index par catégorie, ceux du 2<sup>ème</sup> jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour dans chaque catégorie

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

**ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par écrit **avant le vendredi 25 septembre 2020**, accompagnés des droits d'inscription : **40€**(Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement).

**GOLF DU DOMAINE DE MANVILLE**  
**13520 Les Baux de Provence**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

**PRIX**

Trophée au vainqueur de chaque catégorie.

**COMITE DE L'EPREUVE**

Arbitre - Directeur du Tournoi : Francis BARBATE

Arbitre : Jacques ROBERGE

Directeur Golf : Dimitri MANUEL